

SVP transmettre aux membres de votre conseil d'administration et autres personnes concernées

**\*\* À CONSERVER JUSQU'AU 7 AOÛT \*\***

## GUIDE LOISIRS

**Veillez remplir la nouvelle grille  
ci-jointe pour vos activités à publier  
et nous faire parvenir  
à l'adresse suivante :**

[guideloisirs@sjsr.ca](mailto:guideloisirs@sjsr.ca)  
ou par télécopieur au 450 357-2288

Afin de faciliter votre planification,  
nous vous transmettons les dates de  
remise à venir !

Éditions	Date limite de remise
Automne 2018 Période couverte : 7 août au 12 novembre	1 <sup>er</sup> juin
Hiver 2019 Période couverte : 13 novembre au 27 février 2019	7 septembre

## LE DOMAINE TRINITY DISPONIBLE POUR VOS ÉVÉNEMENTS!

Faites-en la visite virtuelle en ligne!

<http://www.maculture.ca/actualites/louez-domaine-trinity-vos-evenements/>

Le Domaine Trinity, inauguré en juin dernier, ouvre ses portes aux organismes désireux d'y tenir certaines activités.

Si vous souhaitez organiser un événement culturel, ouvert à l'ensemble de la population, contribuant au rayonnement de la Ville, éducatif, caritatif ou de service à la société, vous pourriez le faire au Centre d'art Trinity ou à la Maison Epiphany.

Déjà au calendrier de l'automne 2018 : spectacles, expositions, causeries, événements corporatifs et activités culturelles!



Les organismes sans but lucratif reconnus par la Ville peuvent bénéficier de certaines gratuités pour la location des salles.

Cependant, certains déboursés sont à prévoir (utilisation du système de sonorisation/éclairage, droits de SOCAN).

Informez-vous sur la politique d'utilisation :  
<http://www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca/sports-loisirs/infrastructures-loisir/Pages/domaine-trinity.aspx>

## ORGANISMES NOUVELLEMENT RECONNUS

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est heureuse de souligner la reconnaissance de cinq nouveaux organismes.

Le conseil municipal reconnaît ainsi l'apport des organismes qui contribue de manière significative à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, et ce, tel que prévu par la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes. La Ville soutien ainsi un total de 130 organismes reconnus.

Les organismes nouvellement reconnus sont :

- L'Association Cheertanik du Haut-Richelieu, organisme sportif jeune et famille.
- L'Association de football civil de St-Jean-sur-Richelieu, organisme sportif jeune et famille.
- Le Club de Rugby, les Barracudas de Saint-Jean-sur-Richelieu, organisme sportif adulte.
- La Maison des Jeunes le Dôme inc., organisme communautaire récréatif jeune et famille.

- La Maison Le Point Commun, organisme communautaire de développement social.

## BÉNÉVOLES : VÉRIFICATIONS DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Il n'y a aucun frais exigé aux organismes à but non lucratif RECONNUS par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en rapport avec les demandes de vérification des antécédents judiciaires pour les bénévoles et les personnes recevant une rémunération ou un honoraire.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la section Prévention et relations communautaires du Service de police au 450 359-9222 poste 2619 ou votre répondant au Service des loisirs et bibliothèques.

## INFORMATIONS OBLIGATOIRES GUIDE LOISIRS

Dans le but de bien informer les citoyens, veuillez noter que pour que les ateliers offerts par votre organisme soient publiés, il sera désormais obligatoire de fournir les informations suivantes : titre de l'activité, âges, lieu (site), horaire, date de début, nombre de séances, tarifs et coordonnées.

# Tournoi de Pêche

## du Club Richelieu Saint-Jean



CLUB RICHELIEU ST-JEAN (QC)

N'oubliez pas vos cannes à pêche et appâts

Sur la bande du canal à Saint-Jean-sur-Richelieu

Garçons et filles de moins de 16 ans

De nombreux prix seront distribués à la fin du tournoi pour chaque catégorie

Tirage et remise des prix vers 14h00

Un léger repas sera servi gratuitement aux participant(e)s ainsi qu'aux accompagnateurs

**Dimanche le 3 juin 2018 de 9h à 14h**

Tous les participants(e)s devront s'inscrire gratuitement entre 9h et 10h aux écluses face à la rue Saint-Paul



## OUTIL POUR LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu met à la disposition des organisateurs d'événements spéciaux une fiche-conseil pour les aider à optimiser leurs événements afin qu'ils soient à la fois écoresponsables, accessibles à tous et favorisant les saines habitudes de vie.

Cet outil est conçu sous la forme d'un aide-mémoire dans le but de soutenir les organisateurs dans les différentes étapes de planification d'un événement, proposant des idées et des conseils.

En bref, c'est :

- Réduire les impacts négatifs sur l'environnement.
- Encourager et favoriser la participation de la population aux événements.
- Permettre à tous de participer pleinement aux événements proposés

On vous invite à consulter la fiche-conseil ci-jointe ou encore le : [www.sjsr.ca/fiches-conseil](http://www.sjsr.ca/fiches-conseil).

## RÉSERVATION DE VOS LOCAUX

Utilisez le formulaire Demande de réservation que vous pouvez télécharger sur le site Web de la Ville au <http://www.sjsr.ca/sports-loisirs/Pages/information-organismes.aspx> dans la section Services offerts aux organismes et formulaires.

Une fois rempli, faites-le parvenir au répondant attribué à votre organisme du Service des loisirs et bibliothèques. Voir coordonnées à la dernière page.

## BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

### Services offerts aux organismes

Les bibliothèques offrent aux organismes un abonnement spécial qui leur permet d'emprunter jusqu'à 30 livres à la fois. Nous organisons aussi des visites guidées à l'intention des groupes, dans l'une ou l'autre des trois bibliothèques municipales. Les bibliothèques Adélarde-Berger et Saint-Luc disposent d'une salle de travail qui peut être utilisée pour des réunions occasionnelles de 6 à 8 personnes.

Vous aimeriez profiter de ces services? Communiquez avec nous au 450 357-2111.

### Horaire des bureaux administratifs du Service des loisirs et bibliothèques

#### Horaire estival (jusqu'au 6 octobre)

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés les lundi 25 juin et 2 juillet pour les congés de la fête nationale du Québec et la fête du Canada

### BESOIN D'UN COUP DE POUCE ?

La Coopérative d'Initiation à l'Entrepreneuriat Collectif est là pour vous aider !

La CIEC est une équipe de jeunes travailleurs âgés entre 14 et 17 ans qui vous offrent leurs services tout au long de l'année.



TRAVAUX LÉGERS DE TOUTES SORTES ET PROJETS ENTREPRENEURIAUX !

Pour une estimation GRATUITE, appelez-nous dès maintenant!

**450 347-4717**

215, rue Saint-Paul,  
Suite 120  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
(Québec) J3B 0H9



POUR NOUS JOINDRE



Service des loisirs et bibliothèques  
190, rue Laurier • Case postale 1025  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)  
J3B 7B2

Téléphone : 450 357-2157  
Télécopieur : 450 357-2288

#### Bibliothèques municipales

Carole Laurin - poste 2451  
[c.laurin@sjsr.ca](mailto:c.laurin@sjsr.ca)

#### Communautaire

Marie Côté - poste 2166  
[ma.cote@sjsr.ca](mailto:ma.cote@sjsr.ca)

Pascale Constant - poste 2035  
[p.constant@sjsr.ca](mailto:p.constant@sjsr.ca)

Francine Lavallée - poste 2454  
[f.lavallee@sjsr.ca](mailto:f.lavallee@sjsr.ca)

#### Culturel

Dominique Richer - poste 2173  
[d.richer@sjsr.ca](mailto:d.richer@sjsr.ca)

Yolaine Langlois - poste 2181  
[y.langlois@sjsr.ca](mailto:y.langlois@sjsr.ca)

#### Sport

Patrick Laplante - poste 2175  
[p.laplante@sjsr.ca](mailto:p.laplante@sjsr.ca)

**LE CHOEUR DU RICHELIEU**

Arbeau Palestrina Monteverdi Bach Mozart

**À TRAVERS LE TEMPS**

Fauré Varney Sorozabal Lauridsen Goodall Gjeilo

**SAMEDI 2 JUIN 2018 à 20H00**  
Église Sacré-Coeur  
287, 12e Avenue, Saint-Jean (secteur Iberville)

Christine Liautaud, direction  
Denis-Alain Dion, piano

Billets en vente à la  
Pharmacie Martine Clouâtre Information : 450 349-7173  
Halles de Saint-Jean 450 348-8922

**ADMISSION : 25\$**  
12 à 18 ans : 10\$ 11 ans et moins : gratuit

## BULLETIN D'INFORMATION POUR LES ORGANISMES

Nous utilisons ce bulletin pour vous transmettre de l'information courante. Il est publié de façon régulière, 4 fois par année, selon l'échéance de production des prochaines éditions du Guide Loisirs.

Prochaine parution de ce bulletin : 7 août 2018